



Règlement du concours

GLIBER – 15 sites web à remporter en soutien contre la crise du Covid-19 + un super lot : une demi-journée de coaching.

du 05/06/2020 au 19/06/2020 inclus

L'organisation du concours

Le concours est organisé par GLIBER | Z6 CREATIONS SARL – 3, rue des sports L-8449 Steinfort - Luxembourg

1. La participation à ce jeu concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et le respect des lois et règlements en vigueur.
2. Z6 CREATIONS SARL se réserve le droit de modifier, de remettre, de réduire ou d'annuler le concours (ou une partie) si les circonstances le réclament. Aucune faute d'impression, d'orthographe, de typographie ou autre ne peut être invoquée, ceci sous aucun prétexte et pour aucune obligation de Z6 CREATIONS SARL.
3. Aucune correspondance (lettre, e-mail et/ou communication téléphonique) ne sera échangée à propos de ce règlement, de l'organisation ou du résultat du concours si les circonstances le réclament. Toutes les communications ou publications supplémentaires concernant le concours seront considérées comme point du présent règlement. Les décisions de Z6 CREATIONS SARL sont sans recours. Aucune faute d'orthographe, de traduction, de typographie ou autre ne peut être invoquée, ceci sous aucun prétexte.
4. En cas d'abus, mystification ou fraude, Z6 CREATIONS SARL se réserve expressément le droit d'exclure le(s) participant(s) impliqué(s) de ce concours et/ou des autres concours de Z6 CREATIONS SARL.

Conditions de participation au concours

5. Toute entrepreneur physique ayant son siège social au Grand-Duché de Luxembourg, en France ou en Belgique peut participer au concours, à l'exception des membres du personnel de Z6 CREATIONS SARL et des entreprises (y compris le personnel et les collaborateurs) qui sont impliquées dans le concours. Le présent concours est interdit aux moins de 18 ans au moment de sa participation.
6. La participation au concours est gratuite. Il n'existe aucune obligation d'achat pour participer au concours. Les réponses ou envois tardifs ne seront pas pris en considération.
7. A moins que ce ne soit pas indiqué autrement dans la description du concours, chaque participant ne peut participer qu'une seule fois. Si plusieurs réponses ou participations sont envoyées, Z6 CREATIONS SARL ne prendra en considération que la première participation.



Mécanique de concours

8. L'objet du concours est de participer via la Page Facebook de la marque Gliber à un jeu-concours. Le participant devra s'abonner à la page Gliber, mentionner en commentaire le nom de sa société et le pays dans lequel il exerce son activité ainsi que taguer un ou plusieurs amis entrepreneurs. Les 15 gagnants seront ensuite tirés au sort et remporteront 1 site web d'une valeur de 995€ avec un an d'hébergement gratuit. Le site sera personnalisé aux couleurs de l'entreprise et à l'image de son logo sur base de fichiers déjà existants. L'intégration de contenu et la publicité digitale ne sont pas comprises.

Parmi les 15 gagnants, un gagnant sera tiré au sort pour remporter le super lot : 1 demi-journée de coaching avec l'équipe Gliber.

9. Les données personnelles seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, de correction et d'opposition quant à ces données.
10. Par sa participation au concours, le participant accepte ce règlement entièrement et sans condition. Dans le cas où il s'agit d'un concours sur internet ou par téléphone ou SMS : par sa participation au concours, le participant accepte les limitations de l'internet, des services SMS et IVR, notamment les prestations techniques, le risque de ruptures et, plus généralement, les risques qui sont inhérents à chaque activité online ou à chaque transmission par SMS ou IVR. Z6 CREATIONS SARL rejette toute responsabilité dans ce cadre.

Les gains

11. Les cadeaux remportés ne pourront en aucun cas être échangés contre leur contre-valeur en espèces ou un autre gain en nature. Le participant n'aura plus droit à son prix s'il ne s'est pas manifesté auprès de Gliber avant le 30 juin 2020 au plus tard.
12. Chaque participant ne peut gagner au maximum qu'une seule fois l'un des 15 sites mis en jeu. Le gagnant devra entrer en contact avec l'équipe Gliber afin de préparer la commande du site web et/ou sa demi-journée de coaching.